

Africa Agriculture Trade Monitor 2025



Révisé par Sunday Odjo, Fousseini Traoré et Chahir Zaki

Le Moniteur 2025 du commerce agricole en Afrique (rapport AATM) examine des questions cruciales liées au commerce des produits agricoles en Afrique. Comme dans les versions antérieures, nous avons constitué une base de données corrigéant les écarts entre les valeurs officielles des échanges commerciaux déclarées par les pays importateurs et celles déclarées par les pays exportateurs. Cette base de données est utilisée comme référence pour examiner le commerce aux échelles internationale, nationale et régionale en Afrique. Après avoir analysé le lien entre le changement climatique et l'environnement dans le rapport de 2024, nous mettons l'accent cette année sur la sécurité alimentaire et sa relation avec le commerce mondial et le commerce intra-africain.

Compte tenu de l'ampleur de l'insécurité alimentaire sur le continent, il est impératif de développer le commerce agricole, tant au niveau international qu'au niveau régional. Le chapitre 1 examine les tendances récentes du commerce agricole africain sous l'angle de la sécurité alimentaire. Au cours de la dernière décennie, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave au sein de la population africaine a augmenté de 30 % et de 32 %, une tendance qui s'explique en partie par l'évolution du commerce. À l'échelle mondiale, la part de l'Afrique dans le commerce agricole demeure la plus faible, malgré l'avantage comparatif du continent. Par conséquent, sa dépendance vis-à-vis des importations s'est accrue, en particulier pour les céréales, les huiles et le sucre. Les fruits, les noix et certaines cultures commerciales traditionnelles représentent la majorité des exportations, notamment en Afrique du Sud, au Maroc, en Côte d'Ivoire et en Égypte. En outre, l'Afrique continue d'appliquer les droits de douane les plus élevés au monde, ce qui entraîne un niveau élevé d'insécurité alimentaire. La faible diversification des fournisseurs de produits importés accroît également la vulnérabilité des pays du continent. Ces résultats sont corroborés par une version modifiée de l'indice de vulnérabilité des importations alimentaires, qui tient compte de la concentration des marchés d'importation. Cet indice fournit un cadre permettant d'évaluer l'incidence de la structure des importations agricoles sur la vulnérabilité alimentaire d'un pays.

En dépit de nombreux chocs externes, le commerce agricole intra-africain a triplé entre 2003 et 2023. Le deuxième chapitre se penche sur le commerce intrarégional en Afrique, mettant en évidence la prédominance des marchés régionaux, qui représentaient des sources d'approvisionnement alimentaire plus fiables dans un contexte de perturbation des chaînes mondiales de l'offre, comme la crise liée à la COVID-19 et le conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'Afrique reste néanmoins fortement dépendante des importations alimentaires en provenance du reste du monde. Au niveau régional, le commerce intra-africain est réparti de manière inégale. En ce qui concerne les exportations, l'Afrique australe domine le marché (céréales, produits laitiers, viande et aliments transformés), tandis que l'Afrique du Nord affiche un excédent en matière de poisson, de légumes et de fruits. En revanche, les régions d'Afrique centrale, occidentale et orientale restent des importatrices nettes qui cumulent des déficits persistants. Il conviendrait de promouvoir plus activement les politiques favorisant l'autosuffisance régionale, notamment dans le cadre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). Cela impliquerait de rationaliser les procédures douanières, de réduire les barrières non tarifaires intrarégionales et de combler les écarts structurels en matière de production. Ces actions combinées pourraient renforcer le commerce régional et améliorer considérablement la sécurité alimentaire dans les nations africaines.

La consommation de riz devrait augmenter considérablement, malgré une progression plus lente de l'offre. Compte tenu du rôle stratégique du riz pour la sécurité alimentaire, l'édition de cette année du rapport AATM consacre une analyse approfondie de l'ensemble de sa chaîne de valeur. Le chapitre 3 montre que l'Afrique a toujours été une importatrice nette de riz au cours des dernières décennies. Au cours de la période 2019-2023, le riz représentait en moyenne un quart du déficit commercial total du continent en ce qui concerne les céréales. Des millions de petits agriculteurs, dont la main-d'œuvre est majoritairement féminine, sont impliqués dans la chaîne de valeur du riz. Compte tenu de son importance économique et

sociale, le secteur a bénéficié de diverses mesures visant à soutenir les prix du marché et à accorder des subventions aux producteurs. Dans un contexte marqué par la croissance démographique, la hausse des revenus et l'urbanisation galopante, la consommation de riz devrait augmenter de manière significative, malgré une progression plus modérée de l'offre. L'Afrique devrait devenir la plus grande région importatrice de riz d'ici 2035. Les politiques visant à augmenter l'offre de riz devraient viser à renforcer la résilience et la productivité en optimisant l'utilisation de l'eau et en développant des variétés résistantes à la sécheresse. Afin de contribuer à réduire la demande de riz, les gouvernements devraient également privilégier les politiques favorisant la consommation de fruits et légumes et faciliter l'accès à des régimes alimentaires sains et abordables.

Le renforcement du commerce intra-africain des engrains constitue une stratégie avantageuse pour mieux résister aux chocs externes et à l'instabilité des politiques. Bien que l'Afrique soit une exportatrice nette d'engrais, principalement en provenance du Maroc et de l'Égypte, le continent reste fortement dépendant des importations. Les principaux pays importateurs sont le Bénin, le Nigeria et la République centrafricaine, et les produits les plus importés sont l'azote et la potasse. En outre, les taux d'application des engrais sont parmi les plus bas au monde, ce qui explique en partie les faibles rendements agricoles de la région. Bien que l'utilisation d'engrais influence les rendements, qui, à leur tour, impactent la disponibilité et la sécurité alimentaires, les évolutions de la sécurité alimentaire et des performances agricoles façonnent à leur tour la demande d'importation et d'exportation d'engrais, influençant ainsi les niveaux d'utilisation des engrais. Nos conclusions indiquent que la consommation et l'importation d'engrais sont en corrélation positive avec les rendements des céréales, qui sont essentielles à la sécurité alimentaire, d'où la corrélation négative entre la consommation d'engrais et la prévalence de la sous-alimentation.

En tant que facteur déterminant de la sécurité alimentaire, le commerce doit être examiné parallèlement aux accords commerciaux régionaux et continentaux. Le chapitre 5 évalue les performances et les effets commerciaux des accords de commerce régional en Afrique, en mettant particulièrement l'accent sur la ZLECAF. Ce chapitre analyse dans quelle mesure les cadres régionaux en place facilitent ou freinent une intégration commerciale plus approfondie. Dans l'ensemble, l'intégration reste inégale et varie selon les secteurs et les régions. Des régions telles que la SADC¹, la ZLET² et l'UEMOA³ affichent des niveaux d'échanges intrarégionaux relativement élevés et stables, notamment pour les produits agricoles transformés. En revanche, la CEMAC⁴, la CEEAC⁵ et l'UMA⁶ restent faiblement intégrées. Ce chapitre offre également un aperçu de la structure tarifaire et de la profondeur des accords régionaux. Bien que les droits de douane au sein des communautés économiques régionales (CER) soient généralement faibles, voire nuls, ceux appliqués entre les différentes CER demeurent élevés. De nombreux accords incluent des dispositions relevant du mandat de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC-plus) ainsi que d'autres allant au-delà (OMC-X) et portant notamment sur les services, les normes techniques ou encore la coopération institutionnelle, même si leur mise en œuvre varie fortement. Les dispositions OMC-X liées à l'agriculture et aux normes des produits sont celles qui ont le plus d'impact sur les flux commerciaux, mais leur application reste incohérente d'une région à l'autre. Une simulation ex ante fondée sur un modèle gravitationnel indique que la plupart des CER africaines pourraient constituer des fondations solides pour une intégration à l'échelle du continent (continentalisme). Pour que la ZLECAF déploie pleinement son potentiel, il conviendra de prendre en compte les disparités et la fragmentation régionales, en accordant une attention particulière à l'approfondissement des engagements juridiques, à la réduction des barrières entre les CER et au développement des infrastructures.

¹ Communauté de développement de l'Afrique australe.

² Zone de Libre Échange Tripartite.

³ Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine.

⁴ Communauté Économique et Monétaire d'Afrique centrale.

⁵ Communauté Économique des États d'Afrique centrale.

⁶ Union du Maghreb Arabe.

Le Moniteur 2025 du commerce agricole en Afrique (rapport AATM) examine les tendances récentes du commerce mondial et régional en Afrique. Grâce à ses statistiques et à ses données actualisées, le rapport AATM constitue un outil complet pour suivre la participation de l'Afrique au commerce mondial ainsi que les progrès réalisés en matière de commerce intra-africain et d'intégration régionale. L'édition de cette année porte sur le commerce et la sécurité alimentaire et souligne des aspects tels que la forte dépendance du continent vis-à-vis des marchés mondiaux pour les denrées de base essentielles, le potentiel du commerce régional et les goulets d'étranglement connexes. Le rapport fournit également une analyse détaillée de la chaîne de valeur du riz, une denrée essentielle à la sécurité alimentaire, mais confrontée à d'importants défis. Ce rapport AATM présente également une analyse novatrice du rôle essentiel du secteur des engrains dans la production agricole, ainsi que de ses liens avec la sécurité alimentaire. Dans le contexte actuel du débat sur l'intégration commerciale en Afrique, le rapport analyse dans quelle mesure les accords commerciaux régionaux en vigueur facilitent ou freinent une intégration continentale plus approfondie et explique ce que l'on peut attendre de la Zone de Libre-Échange Continental africaine (ZLECAF). Ce chapitre de conclusion reprend les principaux enseignements du rapport et en souligne les implications en matière de politiques.

Le rapport commence par examiner les tendances récentes du commerce agricole en Afrique. Le premier chapitre met en évidence la prévalence croissante de l'insécurité alimentaire, exacerbée par les crises récentes, notamment la pandémie de la COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine. La faiblesse des systèmes alimentaires nationaux et la demande croissante ont conduit à une forte dépendance vis-à-vis des importations pour les produits de base tels que les céréales, lesquels sont également soumis à une forte volatilité des prix sur les marchés internationaux. L'Afrique exporte principalement des fruits, des noix et des cultures commerciales traditionnelles, dont la valeur marchande est plus stable. De nouveaux partenaires commerciaux ont commencé à jouer un rôle plus important, principalement ceux issus des économies émergentes telles que la Chine, l'Arabie saoudite, le Brésil et l'Inde. Cependant, les exportateurs agricoles africains sont toujours confrontés à d'importantes mesures non tarifaires qui entravent leur accès aux marchés mondiaux, en particulier auprès de leurs partenaires les plus importants, tels que l'Europe, dont les mesures figurent parmi les plus restrictives au monde. Comme souligné dans les éditions précédentes du rapport AATM, l'Afrique applique également les droits de douane les plus élevés au monde, y compris pour les produits agroalimentaires, ce qui peut contribuer à l'insécurité alimentaire. En outre, les partenaires importateurs en Afrique sont concentrés, ce qui crée une couche supplémentaire de vulnérabilité. La faible diversification des fournisseurs de produits importés réduit la résilience du continent face aux chocs externes, comme l'indique l'indice de vulnérabilité des importations alimentaires, modifié dans cette analyse de manière à intégrer la concentration du marché des importations comme élément supplémentaire.

Le commerce intra-africain constitue depuis longtemps un sujet central dans les discussions sur les politiques, en particulier en ce qui concerne sa contribution à la sécurité alimentaire. Cette année, le rapport AATM examine cette relation importante et montre que, contrairement à la perception actuelle, le lien entre le commerce et la sécurité alimentaire n'est ni garanti ni uniformément positif. La croissance du commerce agricole intra-africain au cours de la dernière décennie a démontré sa résilience face aux chocs économiques mondiaux tels que la crise financière, alimentaire et énergétique de 2008 et la pandémie de la COVID-19. Ainsi, l'intensification du commerce intra-africain peut constituer une stratégie d'adaptation aux crises mondiales et aux perturbations de la chaîne de l'offre. Une grande partie du commerce agroalimentaire concerne des produits non transformés ou semi-transformés, mais l'augmentation de la part des produits agricoles transformés constitue une évolution positive, en particulier pour la promotion de la valeur ajoutée et de l'agro-industrialisation. Le rapport

constate des disparités importantes entre les régions africaines : alors que l'Afrique australe a toujours maintenu un excédent commercial en tant qu'exportateur net, c'est l'inverse qui se produit en Afrique centrale, occidentale et orientale, des régions qui restent des importatrices nettes avec des déficits commerciaux persistants. Le cas de l'Afrique du Nord constitue un exemple précieux pour le reste du continent : grâce à une transition remarquable, la région est passée d'un déficit au début des années 2010 à une situation excédentaire, grâce à des réformes politiques ciblées, à une augmentation des investissements agricoles et à la modernisation des infrastructures. Toutefois, des mesures complémentaires sont nécessaires, au-delà de l'augmentation de la production. Des politiques coordonnées aux niveaux régional et continental, reliant les gains de productivité au développement des marchés, sont nécessaires pour dynamiser le commerce régional. Il s'agit de combiner des investissements dans les infrastructures telles que l'irrigation, le transport et le stockage avec des réformes réglementaires visant à réduire les barrières commerciales et à encourager la transformation agricole. De telles mesures permettraient aux pays de tirer pleinement parti du Programme Détailé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et de la ZLECAF, tout en renforçant la sécurité alimentaire grâce à une meilleure disponibilité des denrées et à une stabilisation des marchés nationaux. Cette édition du rapport AATM accorde une attention particulière au riz, aliment de base essentiel dont la demande devrait fortement augmenter au cours des prochaines décennies sous l'effet combiné de la croissance démographique, de la hausse des revenus et de l'urbanisation. La production, quant à elle, devrait progresser plus lentement en raison de rendements faibles et de pratiques peu efficaces, de sorte que l'Afrique continuera d'afficher un déficit commercial en riz, qui représente déjà un quart de son déficit commercial total en céréales. Avec le changement climatique, ce déficit devrait s'accentuer dans la plupart des régions, car on prévoit une dégradation de la situation globale du continent par rapport au reste du monde. Compte tenu de l'importance stratégique du riz, le secteur a toutefois bénéficié d'un soutien important au cours des deux dernières décennies. Cette aide s'est manifestée notamment sous forme de subventions directes au commerce et aux marchés et sous forme de mesures réglementaires telles que des interdictions commerciales. Cependant, lors des crises mondiales, les politiques de soutien ont été orientées vers la préservation des prix abordables pour les consommateurs. L'Afrique doit donc trouver un équilibre entre plusieurs priorités. Certains pays devraient se concentrer sur l'amélioration de l'utilisation de l'eau grâce à des systèmes d'irrigation intelligents fondés sur des données en temps réel et sur l'intelligence artificielle, tout en développant des variétés résistantes à la sécheresse. D'autres pays, où la consommation dépasse déjà les niveaux nécessaires pour une alimentation saine, gagneraient à diversifier leurs habitudes alimentaires en stimulant des filières complémentaires telles que celles des fruits et légumes.

Le rapport de cette année examine également le rôle des engrains dans la réalisation de la sécurité alimentaire. Bien que les engrains jouent un rôle crucial dans la production agricole en améliorant la productivité et en contribuant ainsi à la disponibilité alimentaire (qui constitue un aspect important de la sécurité alimentaire), les systèmes agricoles africains n'utilisent que de faibles quantités d'engrais. L'utilisation est bien inférieure à l'objectif de 50 kg/ha fixé dans la Déclaration d'Abuja de 2006 de l'Union africaine, ce qui contribue aux lenteurs dans le développement de l'agriculture, dont les rendements sont parmi les plus faibles au monde. Malgré une utilisation modeste d'engrais sur le continent, ce dernier reste un producteur et un exportateur majeur de produits fertilisants, grâce aux ressources naturelles telles que le pétrole, le gaz naturel et le phosphate que possèdent des pays comme le Maroc, l'Égypte, l'Algérie et le Nigeria. Grâce à ces ressources naturelles et aux investissements réalisés dans des pays stratégiques, l'Afrique est un exportateur net d'engrais depuis 2016. Cependant, le continent continue d'importer une grande quantité d'engrais. Cette forte dépendance vis-à-vis des importations (de potasse, principalement) rend le continent vulnérable face aux perturbations de la chaîne de l'offre telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les

restrictions commerciales adoptées par la suite par les principaux exportateurs mondiaux. Le renforcement du commerce intra-africain constituerait une stratégie efficace pour faire face aux chocs externes et à l'incertitude des politiques. Une analyse de corrélation met en évidence une relation négative entre la consommation d'engrais et l'insécurité alimentaire. En effet, les engrais augmentent les rendements agricoles, la disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires, d'où l'association positive entre la consommation d'engrais, le commerce et les rendements céréaliers. Toutefois, le recours aux engrais importés peut accroître la vulnérabilité des pays importateurs face aux chocs extérieurs.

Les derniers chapitres des précédents rapports AATM ont chacun mis en avant une communauté économique régionale (CER) spécifique. Cette année, le dernier chapitre va plus loin en examinant dans quelle mesure les cadres régionaux existants en Afrique soutiennent ou entravent l'intégration commerciale dans le cadre de la ZLECAF. En effet, les cadres régionaux, qui constituent le fondement de la plupart des CER, influencent indirectement la contribution de la ZLECAF à la sécurité alimentaire. Les résultats montrent une image fragmentée de l'intégration régionale : bien que des régions telles que la SADC, la ZLET et l'UEMOA soient relativement bien intégrées, les liens restent faibles entre la CEMAC, la CEEA et l'UMA. Une analyse de la structure tarifaire confirme les conclusions des éditions précédentes du rapport AATM : à savoir, des tarifs douaniers faibles ou inexistant au sein des CER, mais élevés entre eux, dépassant souvent les tarifs moyens appliqués aux partenaires extérieurs. L'analyse approfondie des accords commerciaux régionaux révèle également que, si la plupart des accords comprennent des dispositions relatives à des domaines relevant du mandat de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC-plus) et au-delà (OMC-X) tels que les services ou les normes techniques, leur application varie considérablement d'une CER à l'autre. Les engagements verticaux envers les dispositions OMC-X, tels que ceux relatifs à l'agriculture et aux normes de produits, exercent les effets les plus marqués sur les flux commerciaux, mais leur application reste incohérente d'une région à l'autre. Une analyse prospective utilisant un modèle gravitationnel montre que la ZLECAF pourrait générer des gains substantiels si les engagements étaient pleinement mis en œuvre et juridiquement contraignants. Le chapitre conclut que la plupart des CER africaines soutiennent le développement du commerce continental, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Toutefois, pour exploiter pleinement le potentiel de la ZLECAF, il faudra tenir compte de la nature hétérogène des CER, et les efforts en matière de politiques devraient se concentrer sur le renforcement des engagements juridiques, la réduction des barrières entre les CER, l'investissement dans les infrastructures et le soutien à la convergence réglementaire.